

**SOMMAIRE**

**Pages**

- ♦ *Édito* 1
- ♦ *Compte rendu de l'Assemblée Générale du 2/12/2006* 2
- ♦ *Compte rendu de la table ronde* 8
- ♦ *AIAS* 9
- ♦ *Évaluation des pratiques anesthésiques exposant au risque de transmission croisée* 11
- ♦ *La Charte du patient* 14
- ♦ *Au Journal Officiel* 16
- ♦ *Offres d'emploi* 18
- ♦ *Grilles de salaires de la FPH* 21

**ANNONCEURS**

**A.I.A.S.**

Un quinquennat s'achève. Trois ministres se sont succédés à la tête de la Santé. Leur bilan est bien maigre en ce qui concerne la profession d'infirmier anesthésiste.

Au plan statutaire, il aura fallu en passer par un mouvement de grève des IADE du public pour que Xavier Bertrand prenne une « mesurette » permettant la prorogation du système de permanence.

Nombreux sont les collègues qui ont perdu en salaire et/ou en temps libre et dans le même temps aucune revalorisation salariale n'a été engagée. Une prime est seulement prévue pour les IADE bloqués au dernier échelon depuis cinq ans ainsi que le déplafonnement indiciaire des heures supplémentaires (décrets à paraître). Ceci tend à prouver que le positionnement indiciaire des IADE et l'organisation du temps de travail sont toujours des dossiers en souffrance.

Dans le secteur PSPH, l'avenant discuté depuis deux ans visant à la nécessaire revalorisation des infirmiers spécialisés n'est toujours pas signé.

Enfin, on ne se réjouira pas de la création d'une instance ordinale d'où est exclue toute représentation spécialisée.

L'incompréhension et l'amertume s'installent à nouveau chez les IADE, le prochain ministre se devra d'ouvrir le dialogue et d'apporter des réponses concrètes à une profession que ne saurait plus attendre trop longtemps.

Thierry Faucon